UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 06 février 2025 -

Délibération n°3.2.06/02/2025
relative à l'approbation des demandes de subventions présentées par les associations étudiantes

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Adoption des attributions de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32
Quorum : 16
Membres présents : 20
Membres représentés : 9
Nombre de votants : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 29

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les attributions de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE, telles que présentées en séance et décrites en annexe.

Chambéry, le 10 février 2025

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Briand

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 19 FEV. 2025 Transmise au recteur le : 19 FEV. 2025

Modalités de recours contre la présente délibération : *La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.*
En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION FSDIE AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Année Universitaire 2024-2025

Commission Vie des Campus - FSDIE Projets du 30 janvier 2025

	Association	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Publics concernés	Domaine	Autre financement	Coût total du projet €	Subvention demandée €	Part de la subvention demandée en %	Proposition d'attribution du FSDIE €	Part de la subvention d'attribution en %	Proposition d'attribution de la CFVU €	Subventions commissions précédentes 2023-2024	Remarques
CATEGORIE 1 - Projets transversaux portés par une ou plusieurs associations issues de structures différentes concernant un campus entier et dont l'accès est ouvert à tous les étudiants														
1	**ANIMA MARTIALIS**	**Walpurgis 2025 ! - Ateliers de découverte des sports historiques et du cross laser run pour les étudiantes de l'USMB**	→ Diffuser, développer et encourager la pratique des sports historiques et cross laser run féminine au sein des étudiantes de l'USMB	→ Etudiants de l'USMB	1-Culture artistique	→ 637 € (Projection de la subvention demandée au CROUS)	4 182,14	3 545,14	84,77%	**3 545,14**	84,77%	**3 545,14**	→ 3 365 € (03/10/2024), projet "Animations, démonstrations et initiations : activités d'ANIMA MARTIALIS lors de la Journée des Associations étudiantes 2024" → 0 € (03/10/2024), projet "Week-end de formation et d'activité outdoors" → 5 000 € (24/10/2024), projet "Ateliers Cross Laser Run : Au-delà du possible ! Découverte et pratique du Cross Laser Run"	Avis favorable.
2	**GACO CRESCENDO**	**Festival Eleph'unk**	→ Promouvoir la culture musicale au sein de la ville de Chambéry	→ Premier public visé, les étudiants mais aussi les amateurs de la culture musicale	1-Culture artistique	→ 500 € (Composante) → 1 000 € (CROUS) → 1 000 € (Autres organismes) → 100 € (Vente de viennoiseries) → 800 € (Inscription des participants) → 1 220 € (Autres)	11 140,40	6 520,40	58,53%	**6 520,40**	58,53%	**6 520,40**	→ 1 372,40 € (28/11/2024), projet "Festival Eleph'unk"	Avis favorable. La commission vie de campus demande à l'association de communiquer sur cet évènement auprès de toutes les composantes de l'USMB.
3	**JURISENTREPRISE**	**Concours d'Éloquence Antoine Favre**	→ Ce concours est organisé par les étudiants de Master II Droit des Affaires - Droit et Contentieux de l'Entreprise de Chambéry. Cet évènement, est l'occasion de mettre en avant les talents oratoires et rhétoriques de l'ensemble des étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc tout en promouvant la réflexion juridique et philosophique. Ce concours participe au rayonnement de notre faculté, notamment en offrant la possibilité au gagnant de concourir au prestigieux concours national Lysias.	→ Ouvert aux étudiants de toute filière et tout niveau (à l'exception des étudiants du master 1 et 2 Droit du contentieux et de l'entreprise), il est également un moyen de tisser des liens avec les professionnels de la région et les enseignants.	1-Culture artistique	→ 400 € (Reliquat N-1) → 800 € (Faculté de Droit) → 400 € (Région et Mairie) → 450 € (Sponsoring)	4 800,00	2 750,00	57,29%	**2 750,00**	57,29%	**2 750,00**	→ 2 750 € (30/11/2023), projet "Concours d'Éloquence Antoine Favre" → 600 € (30/11/2023), projet "Soirée de parrainage"	Avis favorable.
	SOUS-TOTAL CATEGORIE 1						**20 122,54**	**12 815,54**	**63,69%**	**12 815,54**	**63,69%**	**12 815,54**		
CATEGORIE 2 - Événements sportifs et humanitaires finançables parce qu'ils contribuent à la promotion de l'Université Savoie Mont Blanc														
1	**ASUSMB**	**Participation aux différents championnats de France d'athlétisme**	→ Développer une cohésion, un sentiment d'appartenance et d'identité au sein de l'USMB → Offrir aux étudiant·e·s intéressé·e·s par l'athlétisme la possibilité de vivre la pratique compétitive lors des championnats de France → Rassembler les étudiants autour d'un projet commun sportif orienté vers une compétition universitaire importante	→ Etudiants de l'USMB	3-Sport	→ 900 € (Billeterie) → 100 € (Vente de viennoiseries)	7 956,32	6 956,32	87,43%	**6 214,32**	78,11%	**6 214,32**	→ 2 000 € (24/10/2024), projet "DYNAMIQUE de L'EQUIPE UNIVERSITAIRE d'ESCALADE" → 600 € (30/11/2023), projet "Soirée de parrainage"	Avis favorable. La commission vie de campus propose de soustraire à la subvention demandée la moitié du montant des maillots. Elle estime que le nombre de maillots demandés (40) est excessif.
2	**BDE IAE Annecy**	**Tournoi Mont Foot Inter-établissement**	→ Animer la vie du campus à travers un évènement sportif ouvert à tous les étudiants et associations étudiantes	→ Etudiants et associations étudiantes. Au moins 80 personnes.	3-Sport	→ 350 € (Billeterie)	1 829,00	1 479,00	80,86%	**567,00**	31,00%	**567,00**	→ pas de demande de subvention effectuée en 2024/2025	Avis favorable. La commission vie de campus propose de subventionner uniquement la location des terrains sportifs. Elle conseille à l'association de se rapprocher du service des sports pour le prêt de dossards.
3	**ESN Foreigners Chambéry**	**Excursion aux 7 Laux**	→ Faire découvrir la montagne, une station française → Initiation au ski, débutant comme confirmés → Activité luge, randonnée en raquettes	→ Etudiants internationaux de Chambéry et étudiants locaux/français	3-Sport	→ 154 € (Adhérents ESN) → 110 € (Non-adhérents)	738,00	474,00	64,23%	**0,00**	0,00%	**0,00**	→ 150 € (24/10/2024), projet "Aide au démarrage" → 925 € (24/10/2024), projet "Fête des Lumières de Lyon"	Avis défavorable. La commission vie de campus propose de ne pas subventionner ce projet car il n'est pas assez bien construit. Elle conseille à l'association de se rapprocher du SDS et de la DRI pour bien cadrer ce projet et de le reproposer à une prochaine commission.
4	**InterBDE IU T Annecy**	**Snow Contest**	→ Favoriser l'inclusivité et la participation de tous les étudiants → Promouvoir la diversité des activités sportives et de bien-être → Sensibiliser à l'environnement montagnard → Profiter d'un moment de partage	→ Etudiants du Campus d'Annecy	3-Sport	→ 7 850 € (Billeterie) → 2 900 € (IUT) → 3 872 € (Autres)	13 727,00	3 000,00	21,85%	**1 500,00**	10,93%	**1 500,00**	→ 3 000 € (30/11/2023), projet "Snow Contest"	Avis favorable. La commission vie de campus propose d'attribuer la moitié de la somme à cette commission et d'attribuer l'autre moitié à une autre commission à condition que l'association fournisse le bilan et les factures du projet "Snow Contest" réalisé en 2023-2024.
	SOUS-TOTAL CATEGORIE 2						**24 250,32**	**11 909,32**	**49,11%**	**8 281,32**	**34,15%**	**8 281,32**		
CATEGORIE 3 - Projets ne concernant qu'une filière														
1	**Association des Juristes Linguistes**	**Voyage à Genève**	→ Faire découvrir les institutions internationales aux étudiants pour les sensibiliser aux causes humanitaires et citoyennes	→ Etudiants de la double licence droit langue étrangères	3-Sport	→ 67 8 € (Prélèvement sur bénéfices antérieurs) → 600 € (Inscription des participants)	1 956,00	678,00	34,66%	**0,00**	0,00%	**0,00**	→ 0 € (28/11/2024), projet "Voyage à Genève, le 28 février 2025"	Avis défavorable. La commission vie de campus propose de ne pas subventionner ce projet qui est lié à un projet pédagogique et qui pourrait faire l'objet d'une demande de subvention à la composante. Elle conseille à l'association de se rapprocher de la composante LLSH qui soutient un appel à projets culturel.
	SOUS-TOTAL CATEGORIE 3						**1 956,00**	**678,00**	**34,66%**	**0,00**	**0,00%**	**0,00**		
	TOTAL DES 3 CATEGORIES						**46 328,86**	**25 402,86**	**54,83%**	**21 096,86**	**45,54%**	**21 096,86**		

CATEGORIE
Catégorie 1 : Projets transversaux portés par une ou plusieurs associations issues de structures différentes concernant un campus entier et dont l'accès est ouvert à tous les étudiants.
Catégorie 2 : Événements sportifs et humanitaires finançables parce qu'ils contribuent à la promotion de l'Université Savoie Mont Blanc.
Catégorie 3 : Projets ne concernant qu'une filière.

DOMAINE
1-Culture artistique
2-Culture scientifique et technique
3-Sport
4-Environnement
5-Humanitaire
6-Citoyenneté
7-Santé
8-Handicap
9-Autres